

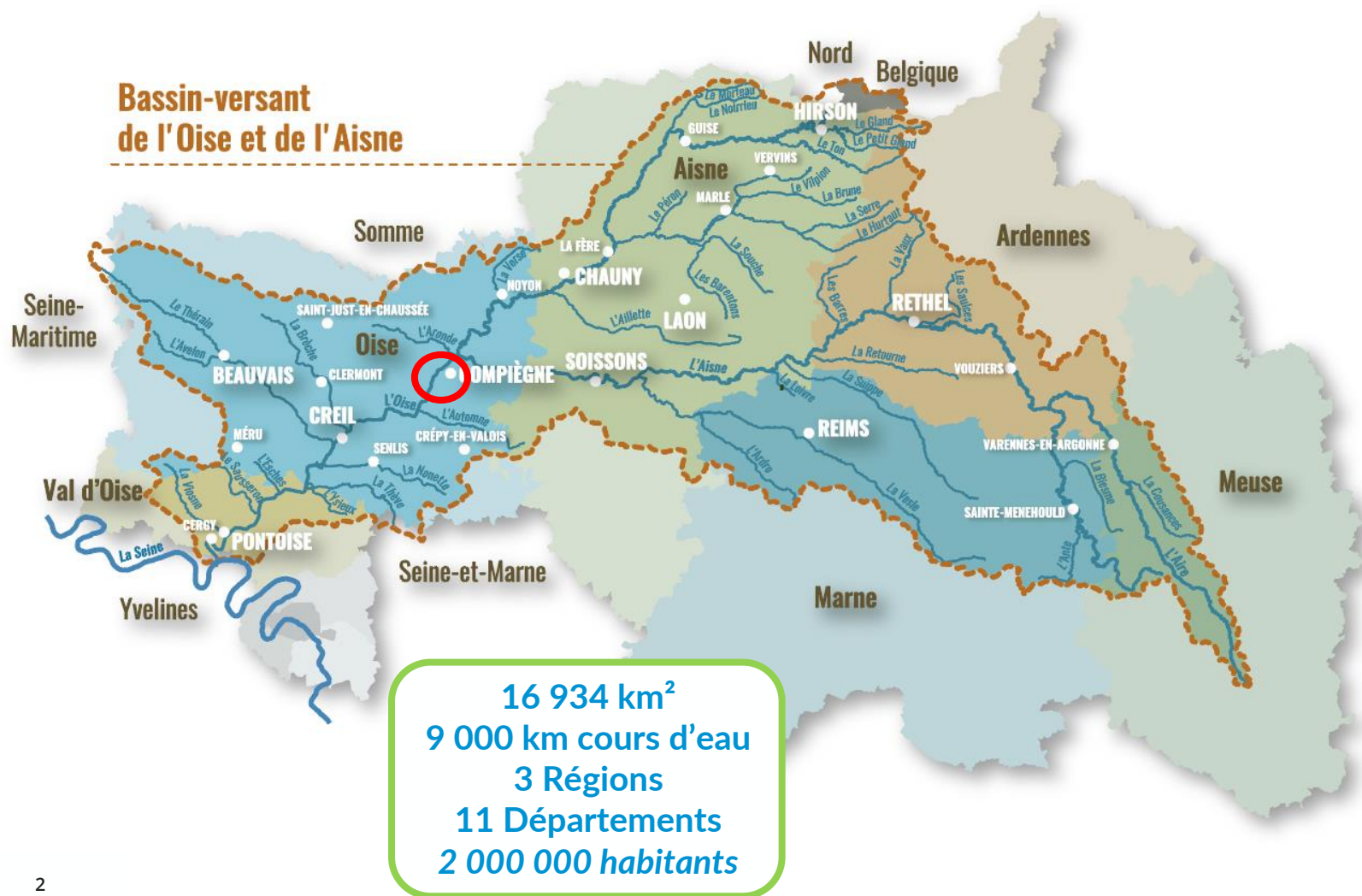
13/02/2024



Présentation des solutions de prévention des inondations Jaux

Digue de Jaux

L'ENTENTE OISE-AISNE



SYNDICAT MIXTE OUVERT

→ 35 membres :
2 régions
5 départements,
28 intercommunalités

COMPETENCES

- Prévention des inondations
- Maitrise des eaux de ruissellement
- Animation & concertation
- Gestion des milieux aquatiques



Population



860 000 habitants



Superficie du bassin versant



7 860 km²



Ouvrages en gestion



40 ouvrages

JAUX: LES STRUCTURES MEMBRES DE L'ENTENTE



Prévention des inondations

transférée par la Communauté d'agglomération de la région de Compiègne et de la basse Automne

Gestion des ouvrages

Agit sur tous moyens pour réduire le risque d'inondation (*digues, prévention, ...*)



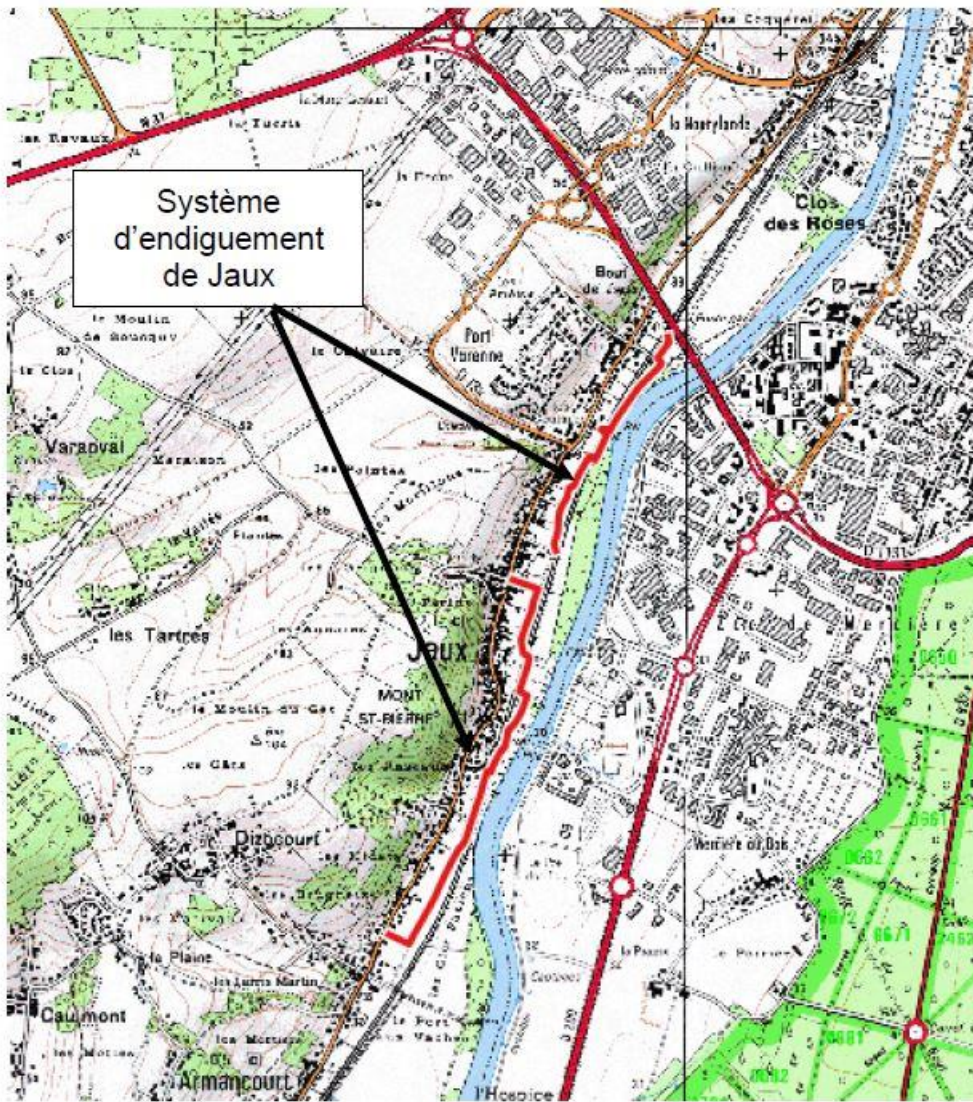
Animation concertation

transférée par le département de l'Oise



Sensibilisation scolaire

Présentation du système d'endiguement



Construction : 1995
Linéaire : 2 700 m
Largeur : 1m en crête – 3/10 m pied
Hauteur : 3 m
Cote en crête : 33,80 m NGF
Composition : Digue remblai

Pourquoi l'Entente ne peut pas reprendre la digue en totalité ?

- 1 - Pas d'existence légale (ni autorisation loi sur l'eau ni classement code de l'environnement)
- 2 - Ouvrage construit sans dispositif d'étanchéité, de drainage et filtration.
- 3 - Système discontinu
- 4 - Gabarit variable et localement très réduit (pente raide, crête < 1m)
- 5 - Située de part et d'autre de la voie SNCF (problème d'étanchéité, travaux impossibles dans le remblai SNCF)

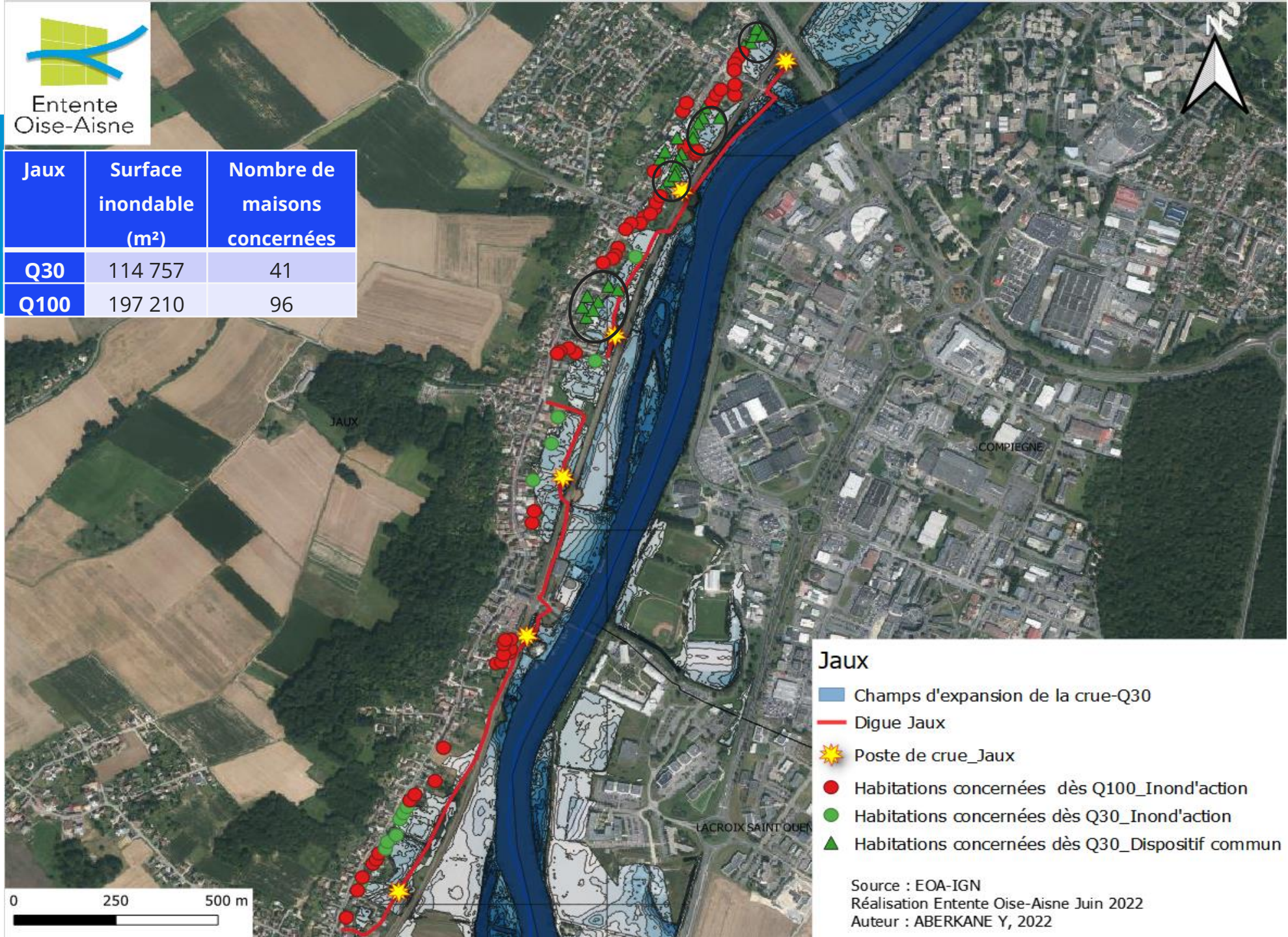
Etude des maisons potentiellement impactées

Jaux	Surface inondable (m ²)	Nombre de maisons concernées
Q30	114 757	41
Q100	197 210	96

6 stations de
pompage

Q30 = 33,10 m NGF
Q100= 33,80 m NGF

4 groupes collectifs



Jaux

- Champs d'expansion de la crue-Q30
- Digue Jaux
- ★ Poste de crue_Jaux
- Habitations concernées dès Q100_Inond'action
- Habitations concernées dès Q30_Inond'action
- ▲ Habitations concernées dès Q30_Dispositif commun

Source : EOA-IGN
Réalisation Entente Oise-Aisne Juin 2022
Auteur : ABERKANE Y, 2022

SOLUTIONS PROPOSEES POUR PROTEGER J AUX SUR DIFFERENTS SECTEURS

Suite à une étude effectuée par les services de l'Entente, plusieurs secteurs ont été découpés avec une préconisation de solutions :

Secteur 1 : 5 maisons



Entente
Oise-Aisne

Jaux	Surface inondable(m ²)	Nombre de maisons inondées	Rez-de-jardin inondés
Q30	9 400	0	5
Q100	13 800	0	9

- Q 30 :
 - Aucune maison inondée
 - 5 rez-de-jardin inondés
- Linéaire =97 m
- Largeur crête digue = 3m
- Cote digue = 33,68m NGF



Secteur 1

- Poste de crue_Jaux
- Digue Jaux_T1_97 m
- Surface à compenser_9400 m2
- Habitations concernées dès la Q30
- Habitations concernées dès la Q100

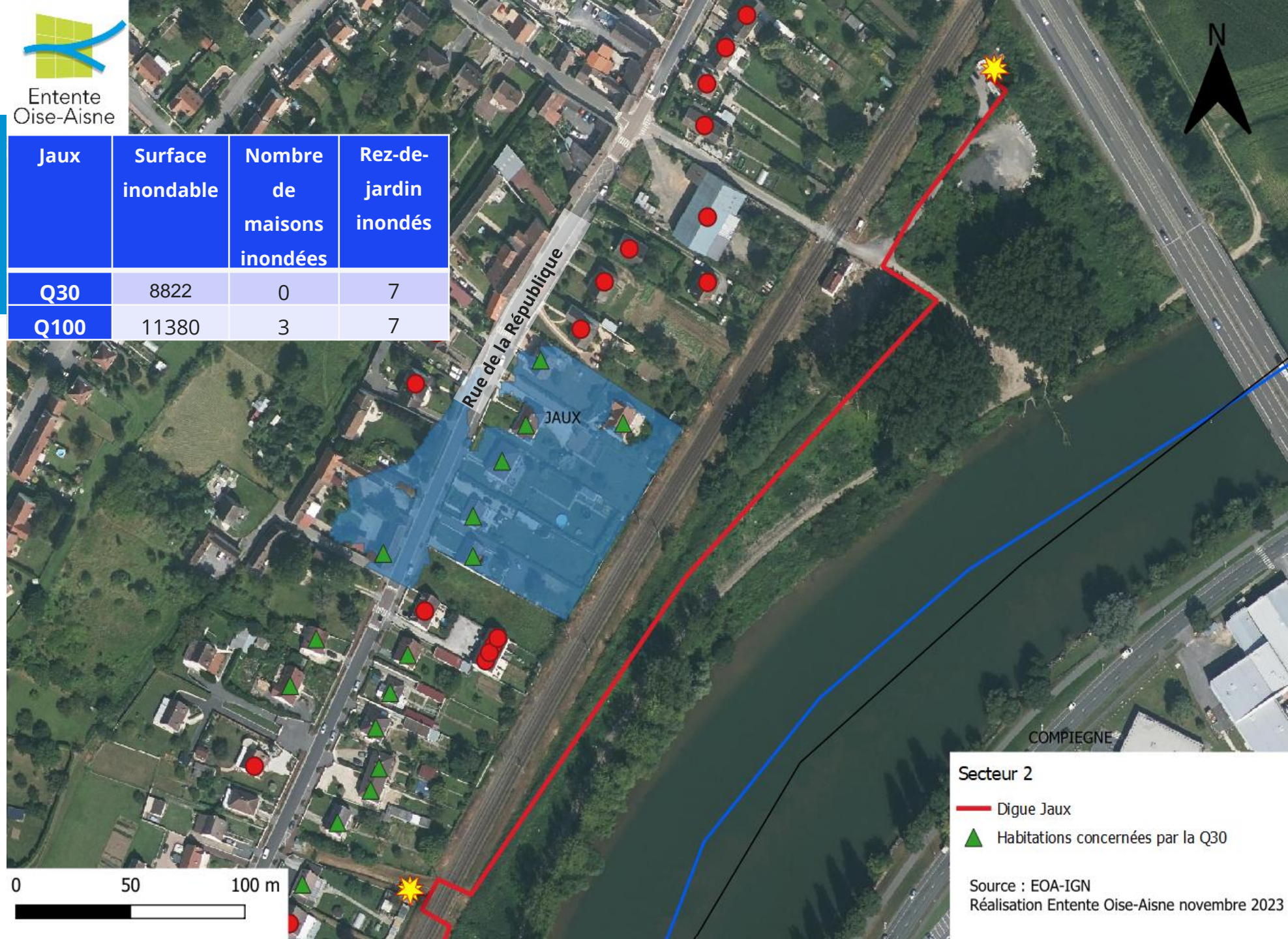
Source : EOA-IGN
Réalisation Entente Oise-Aisne Juin 2022
Auteur : ABERKANE Y, 2022

Secteur 2

7 maisons

Jaux	Surface inondable	Nombre de maisons inondées	Rez-de-jardin inondés
Q30	8822	0	7
Q100	11380	3	7

- Q30 :
 - Aucune maison inondée
 - 7 rez-de-jardin inondés
- Dispositif Inond'action



Secteur 2

— Digue Jaux

▲ Habitations concernées par la Q30

Source : EOA-IGN

Réalisation Entente Oise-Aisne novembre 2023

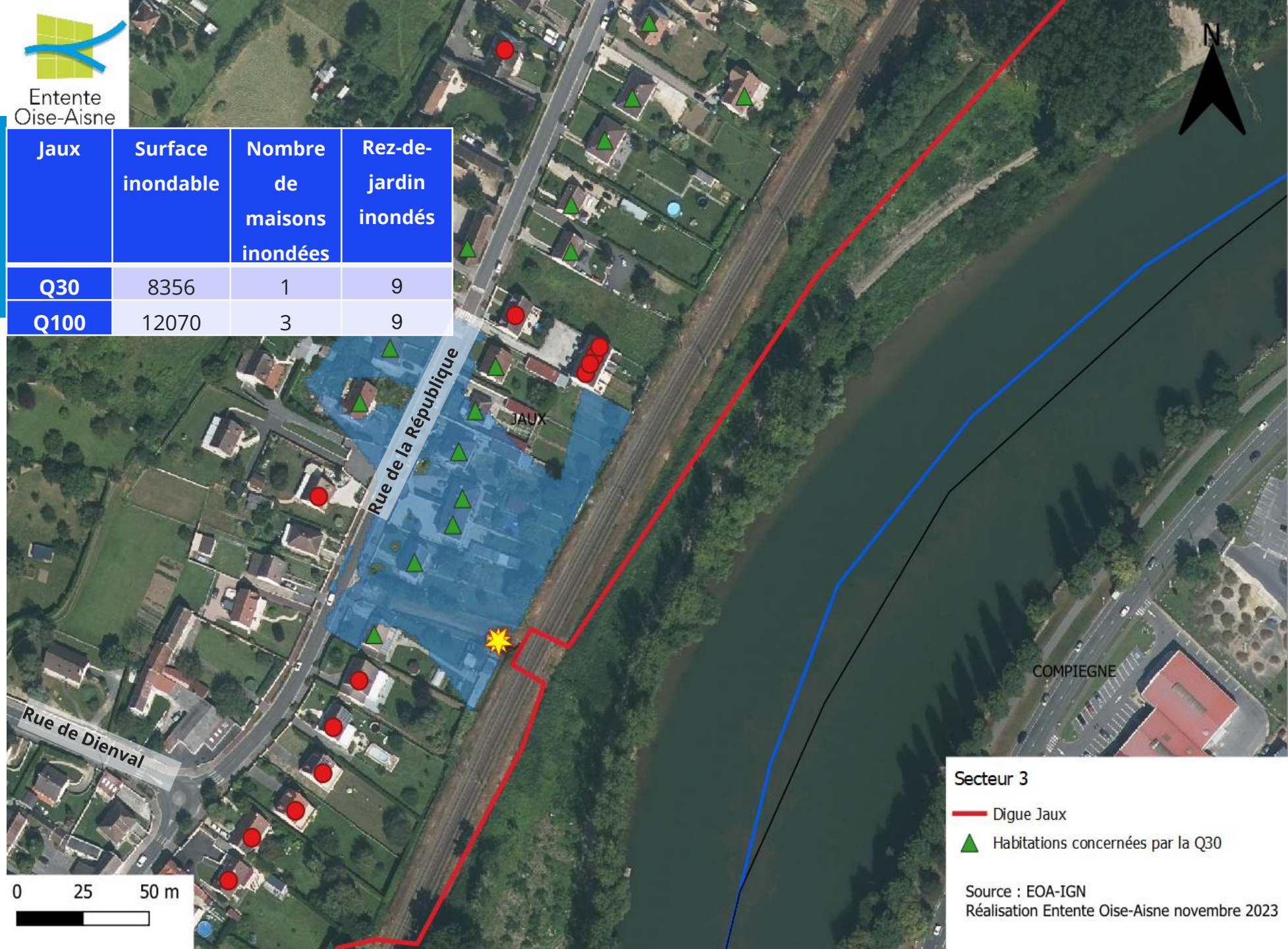
Secteur 3

9 maisons

Jaux	Surface inondable	Nombre de maisons inondées	Rez-de-jardin inondés
Q30	8356	1	9
Q100	12070	3	9

Q 30 :

- 1 maison inondée : H eau = 0,2 à 0,3 m
- 9 rez-de-jardin inondés
- Dispositif Inond'action



Secteur 3

— Digue Jaux

▲ Habitations concernées par la Q30

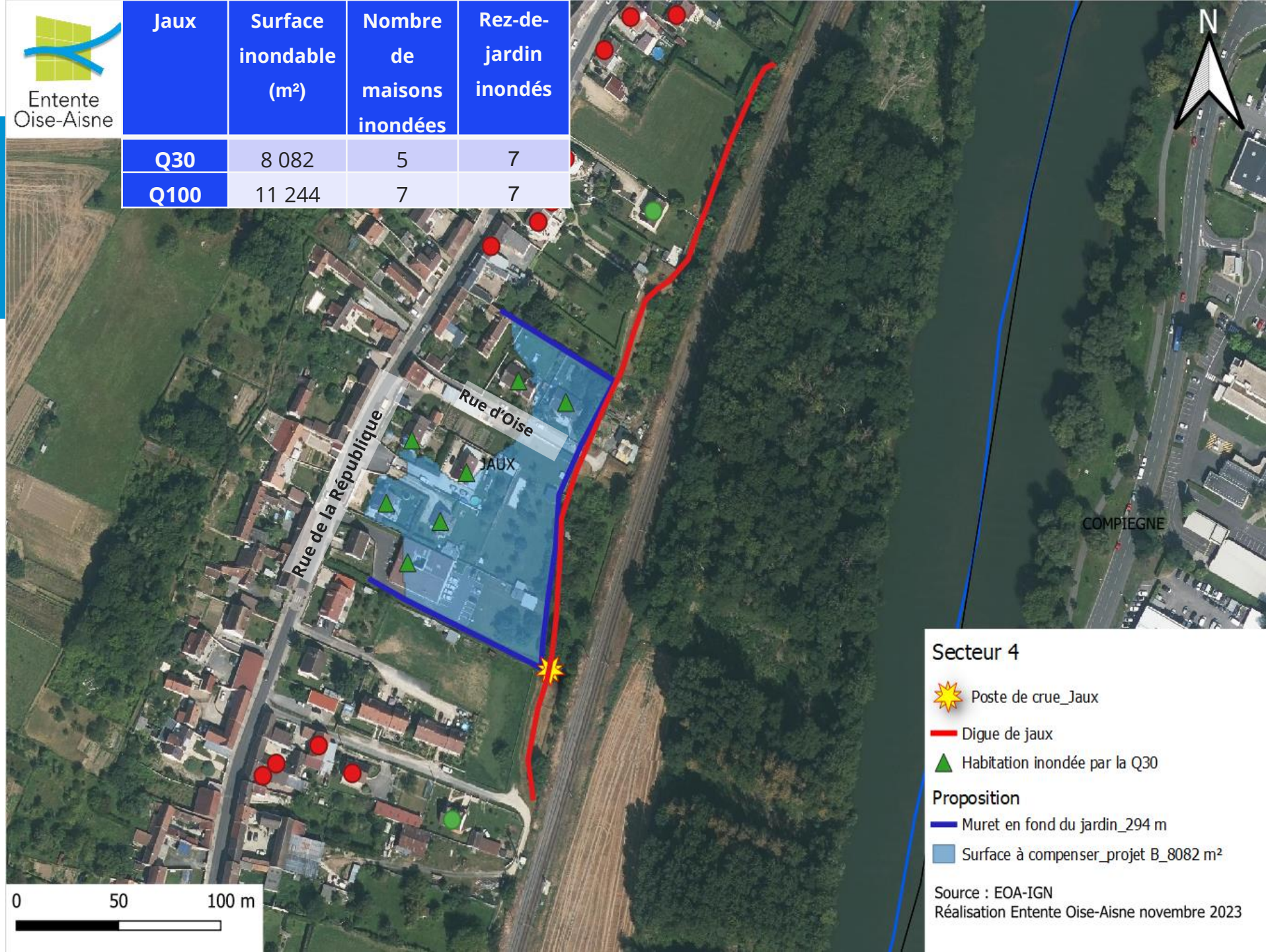
Source : EOA-IGN

Réalisation Entente Oise-Aisne novembre 2023

Jaux	Surface inondable (m ²)	Nombre de maisons inondées	Rez-de-jardin inondés
Q30	8 082	5	7
Q100	11 244	7	7


Secteur 4 7 maisons


- Q 30 :
- 5 maisons inondées : H eau = 0,80 à 1 m
- Avenir : construction d'un muret fond de jardin H=1m, longueur= 294 m.




Secteur 4


 Poste de crue_Jaux

 Digue de jaux

 Habitation inondée par la Q30

Proposition

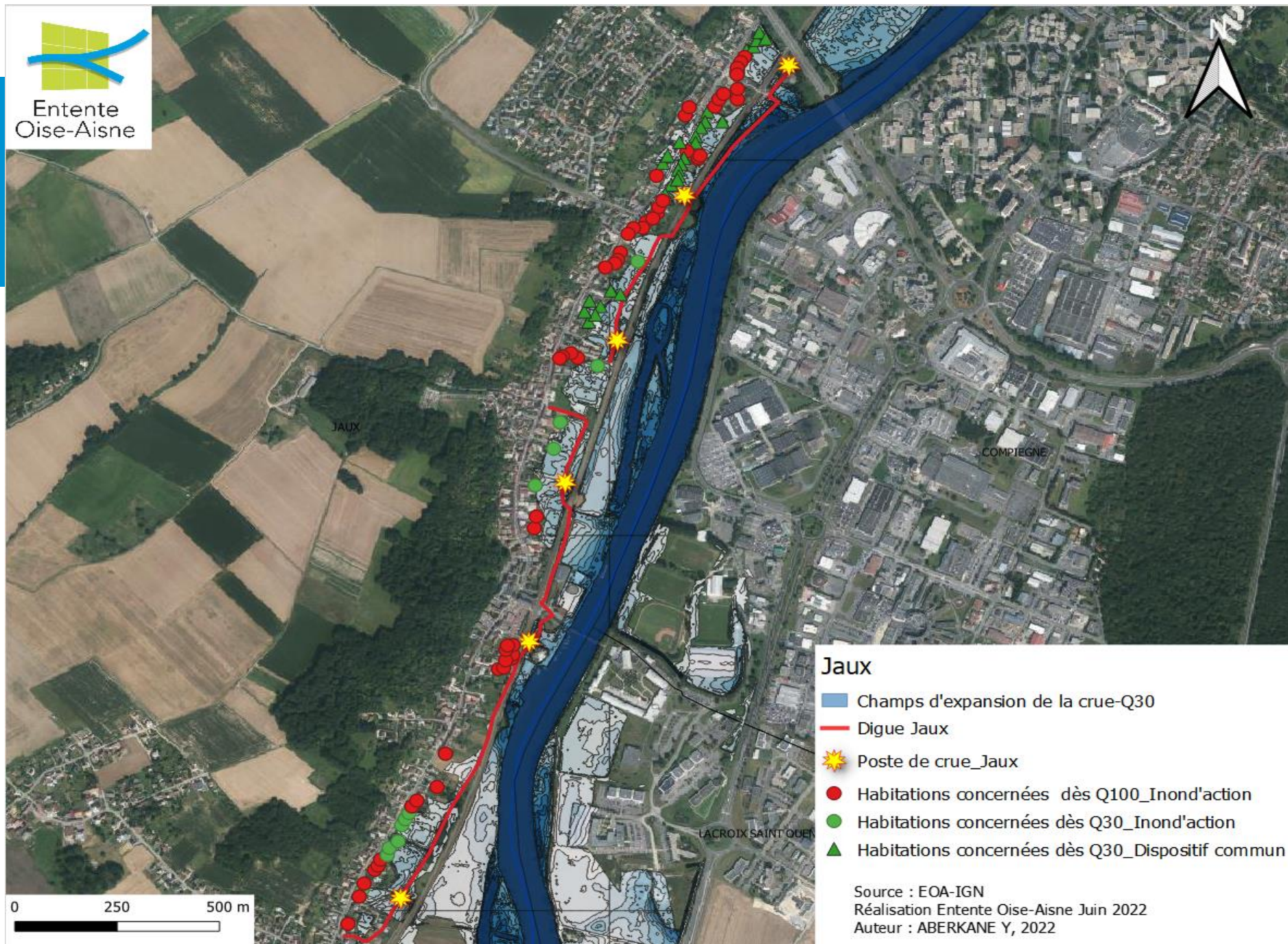
 Muret en fond du jardin_294 m

 Surface à compenser_projet B_8082 m²

Source : EOA-IGN
Réalisation Entente Oise-Aisne novembre 2023

Secteur 5

Proposition du dispositif Inond'Action pour toutes les habitations restantes potentiellement impactées.



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF Inond'action





inond'action

Un **dispositif** de l'Entente Oise-Aisne qui finance à **80 % vos travaux de protection contre les inondations.**

Quel bien est éligible ?

- Biens à usage d'habitation (*sans conditions de ressources*) ;
- Biens utilisés pour des activités économiques de moins de 20 salariés ;
- Établissements publics dits sensibles : hôpitaux, établissements médico-sociaux, crèches, écoles, secours, forces de l'ordre, services municipaux,...

Tous les biens inondables par débordements de cours d'eau sont éligibles (avec ou sans PPRi) sur l'ARC.



DISPOSITIF INOND'ACTION

Le diagnostic :

Un diagnostiqueur habilité visite le bien pour :

- identifier les zones de fragilité de l'habitation,
- préconiser des travaux de protection à réaliser



Diagnostic à domicile

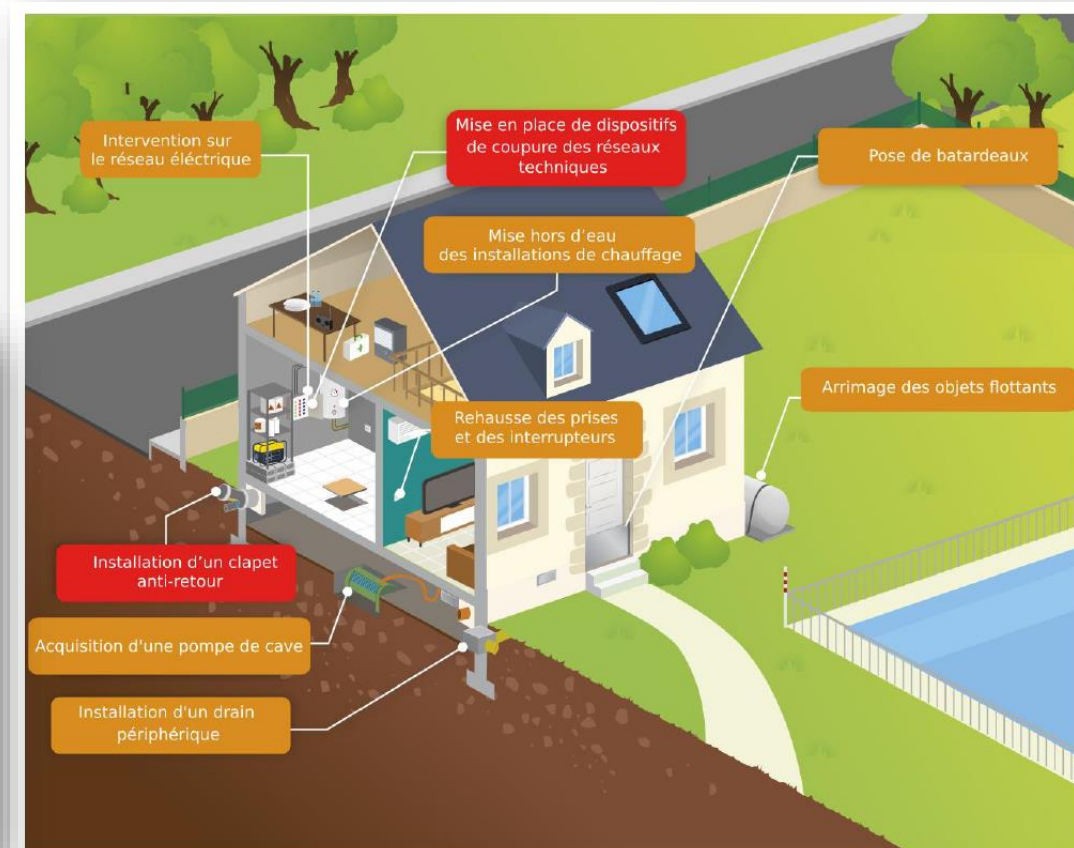


Relevés topographiques

Rapport de diagnostic:

- Description de l'aléa
- Les mesures à mettre en œuvre
- Estimation du coût d'une inondation et du coût des travaux de prévention

N°	Mesures structurelles ou techniques	Mesure mentionnée à la page ...	Intérêt de la mesure			Montant indicatif* (€ TTC)		
						Propriétaire + Subvention** = Coût total		
1	Installation de batardeaux sur plancher principal	18	X	X	X	1 008 €	4 032 €	5 040 €
2	Installation d'un clapet anti-retour	20	X	X	X	120 €	480 €	600 €
3	Arrimage des objets flottants	24		X	X	120 €	480 €	600 €
4	Redistribution ou modification des circuits électriques	21		X	X	520 €	2 080 €	2 600 €
5	Mise hors d'eau du cumulus	23		X	X	80 €	320 €	400 €
6	Mise en place de dispositifs de coupure des réseaux techniques	20		X	X	Non chiffré - Mesure éligible à la subvention (80%)		
7	Acquisition d'une pompe de cave	15		X	X	90 €	360 €	450 €
8	Installation d'un drain périphérique	15		X	X	700 €	2 800 €	3 500 €
9	Rehausse des prises et interrupteurs	21		X	X	Non chiffré - Mesure éligible à la subvention (80%)		
10	Remplacement des matériaux vulnérables	16		X	X	Non chiffré (non éligible à la subvention pour la prévention des inondations)		
TOTAL						2 638 €	10 552 €	13 190 €



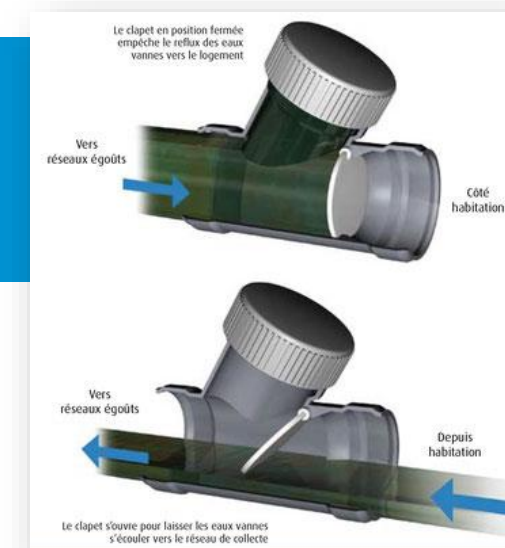
DISPOSITIF INOND'ACTION

Les travaux :

-> réduire les dommages et faciliter un retour à la normale.

Exemples :

- pose de batardeaux + obturation de grilles d'aération pour empêcher l'eau de rentrer,
- installation de clapets anti-retours pour éviter les reflux dans les canalisations,
- surélévation des chaudières ou adaptation du réseau électrique ...




Clapet anti-retour



DISPOSITIF INOND'ACTION : combien ça coûte ?



DIAGNOSTIC

 Particulier (*) = **100 €**
remboursés par l'Entente
si le particulier réalise
les travaux préconisés



 Entente Oise-Aisne /
Etat (fonds Barnier)
financement du solde
(≈ 600 €)



TRAVAUX

 Particulier (*) = **20 %**



 Entente Oise-Aisne /
Etat (fonds Barnier)
= **80%**

Exemple : pour des travaux qui s'élèvent à 2000 €, le particulier paie la somme de 400 €. L'Entente Oise-Aisne et/ou l'Etat paie 1600 €.



DISPOSITIF INOND'ACTION :

comment obtenir la subvention travaux?

Dossier à déposer auprès de l'Entente Oise-Aisne



Le particulier demande les devis à des entreprises spécialisées

1

Le particulier envoie les devis retenus par mail à l'Entente Oise-Aisne pour solliciter le financement

2

L'Entente Oise-Aisne envoie sous 1 mois un courrier de réponse précisant les conditions de financement

3

Le particulier engage les travaux et le paiement des factures

4

Le particulier envoie les factures à l'Entente Oise-Aisne

5

L'Entente Oise-Aisne verse le financement au particulier sous 2 mois

6

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Suivez-nous sur @EPTBOise



[*oise-aisne.net*](http://oise-aisne.net)

[*entente@oise-aisne.fr*](mailto:entente@oise-aisne.fr)

[*communication@oise-aisne.fr*](mailto:communication@oise-aisne.fr)



des rivières et des Hommes